

■ **Consommation.** Un projet de délibération sur l'étiquetage dans les tuyaux

Une Calédonie sans OGM ?

A une époque où la productivité a gagné tous les secteurs d'activité, y compris l'agriculture, les OGM (organismes génétiquement modifiés) gagnent du terrain. Une réalité que certains s'emploient à combattre, partout dans le monde.

Le 25 mai dernier, une marche était organisée dans les rues de Nouméa pour protester contre les méthodes et la philosophie de Monsanto, multinationale numéro un en matière d'OGM et de biotechnologie végétale.

Une marche certes calédonienne mais surtout mondiale puisque quelque deux millions de personnes ont défilé, ce même jour, dans cinquante-deux pays du monde et quatre cent quatre-vingts villes.

« Notre volonté était avant tout de mettre en place un dialogue constructif, que ce soit avec les consommateurs, les producteurs, les politiques afin qu'une loi soit adoptée sur le territoire », explique l'association Stop OGM, à l'initiative de l'action. Car, en la matière, la Nouvelle-Calédonie ne dispose d'aucun texte cadrant l'importation, l'usage et la commercialisation d'OGM, dans les produits frais ou transformés.

Difficile alors de faire un état des lieux convenable de la situation sur le Caillou. Pour autant, les suspicions sont fortes selon les oppo-

« Ce serait un miracle qu'il n'y ait pas, sur le territoire, de papaye OGM. »

sants à l'utilisation de ces substances. « Il y a des OGM pleins les magasins, dans les produits transformés et certainement parmi les cultures locales, précise l'association.



L'association « stop OGM Pacifique » interpelle notamment les producteurs et consommateurs locaux pour bannir l'emploi des OGM.

Ce serait un miracle qu'il n'y ait pas, sur le territoire, de papaye OGM ».

Non que les agriculteurs les plantent sciemment, mais les semences viennent toutes de l'étranger, notamment de trois pays qui inquiètent sérieusement les opposants aux OGM, l'Australie, la Chine et Hawaï, trois producteurs d'organismes génétiquement modifiés.

Règlementation. Du côté des importations, le consommateur risque moins de consommer des OGM s'il se tourne vers des produits européens. Et pour cause ! La réglementation qui s'applique en Europe est l'une des plus strictes qui existe à l'heure actuelle – plus de cinquante pays disposent aujourd'hui d'une réglementation sur les OGM – imposant de mentionner leur usage s'ils sont présents à plus de 0,9 %. « Or le marché européen ne veut pas des OGM, ajoute les membres de

l'association calédonienne. Les producteurs et transformateurs n'en utilisent donc pas ». Sur le territoire, il semble que le message anti-OGM trouve des oreilles attentives.

Satisfactions. « Nous avons rencontré plusieurs transformateurs de la place qui nous ont dit être déjà dans la démarche de demander à leurs fournisseurs les caractéristiques de leurs produits ».

Autre satisfaction pour les militants, l'engagement des

proveniens calédoniens, notamment en matière d'alimentation pour crevettes, à bannir depuis plusieurs années ces organismes de l'alimentation animale. « C'est le signe que le terrain est préparé ! » Et un point fort pour l'élevage local qui pourrait même, estime l'association, trouver là un secteur de développement à l'importation auprès de marchés étrangers friands de produits sains et naturels.

Anne-Claire Lévêque, agence Rectiligne

■ Le chiffre

40000

Si la réforme de l'impôt sur le revenu proposée par le gouvernement la semaine dernière est adoptée en l'état, c'est ce qu'économisera un couple avec un enfant, dont le revenu mensuel est de 700 000 francs. Soit une baisse de 15 %.

■ En hausse

Sentiment ou réalité ? Immédiatement après la signature de l'accord mettant fin à la grève générale, de nombreux consommateurs, dans les grandes surfaces, nous ont fait part d'un sentiment : celui d'une hausse des prix, comme celui du litre d'huile. « Mais dans ce cas-là, à quoi bon baisser les prix ensuite... », s'indignent-ils.

■ En baisse

Carburant. Dépendant des fluctuations des cours du brut à Singapour, là où se fournit la Calédonie, les carburants sont, ce mois-ci, en baisse : l'essence passe à 163,70 francs au lieu de 165,90 francs en mai, soit une baisse de 2,20 francs au litre (-1,3 %). Et le gazole passe à 138,00 francs au lieu de 138,10 francs en mai soit une baisse de 0,1 franc (-0,1 %).

■ Infos conso

La liste, la suite

Vendredi dernier, le gouvernement a dévoilé la liste des 500 produits concernés par une baisse de leur prix de 10 %. Il s'agissait de produits alimentaires et d'hygiène. Une dernière partie concernant des produits automobiles, des matériaux de construction sera prochainement arrêtée.

Gare aux arnaques... sur Facebook

Si vous surfez sur le célèbre réseau social à la bannière bleue et si l'un(e) de vos ami(e)s vous vante les mérites d'un « prêt d'argent » de particulier à particulier, il s'agit tout simplement d'un compte piraté. Le message commence généralement de cette manière, dans un français approximatif : « Il serait injuste de ma part de ne pas faire l'éloge de celle qui a permis d'obtenir un prêt d'argent à ma tante dont qu'elle a besoin pour sauver une vie en danger ». Le principe est simple : un escroc tente de vous attirer dans les mailles de son filet en vous convainquant d'envoyer un e-mail à une adresse. Un seul conseil : ne répondez pas.

Cette rubrique est la vôtre. Si vous voulez y participer, contactez notre journaliste sur : redaction@inc.nc

Où en est la loi ?

Les demandes des opposants aux OGM portent sur trois points : l'interdiction d'utiliser des OGM en agriculture et en essais, l'interdiction d'utiliser des OGM dans l'alimentation animale et la mise en place d'un étiquetage obligatoire des produits alimentaires OGM, produits à base et à l'aide d'OGM (y compris les œufs, le lait, le beurre...).

Ce dernier point permettrait d'aller plus loin qu'en Métropole puisque, si la présence d'OGM (au-dessus de 0,9 %) doit être signalée sur les emballages, la règle ne vaut pas pour les produits issus d'animaux eux-mêmes nourris aux OGM.

Le Comité consultatif de l'environnement (CCE), rattaché au Congrès, a émis un vœu en fin d'année dernière allant dans le sens des trois points évoqués.

La première étape concerne l'étiquetage de produits alimentaires. Un texte a déjà été approuvé en avril dernier par le gouvernement et le projet de délibération devrait être présenté au Congrès dans le courant du mois de juin.

Objectif 5 000 signatures

Stop OGM Pacifique a mis en place une pétition demandant la mise en place d'une réglementation locale. L'objectif de l'association est de recueillir 5 000 signatures.

Pour signer cette pétition et pour toute autre information sur le sujet, rendez-vous sur le site Internet de l'association www.stopogmpacifique.org ou sur leur page Facebook Stopogm Pacifique.



L'association a même lancé une pétition sur internet.